

PARTIE 9. ANNEXES

Une des richesses du Jura entre Serre et Chaux est l'implantation des villages dans les parties basses du relief vallonné. Les parties hautes formées de cultures ou de prés ne laissent deviner que quelques toits, un clocher, donnant l'envie d'aller voir plus loin, de pénétrer dans ces villages verts.



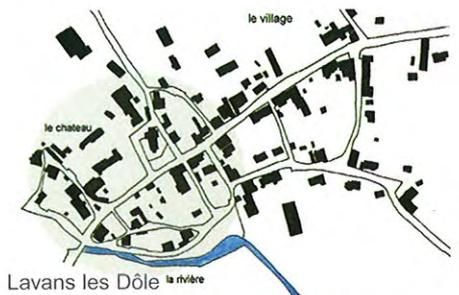
MORPHOLOGIE DES VILLAGES

L'ORGANISATION DES VILLAGES



Les villages rues sont ceux que l'on rencontre le plus fréquemment quelle que soit l'activité agricole dominante. Le bâti s'organise le long de l'axe de circulation.

Gredisans présente une morphologie caractéristique de village viticole inscrit dans la pente, avec des caves qui s'ouvrent directement sur la rue et des jardins vivriers à l'arrière.



Lavans les Dôle la rivière

Une trame forestière à Eclans Nenon



Eclans



Amange



Gredisans

L'implantation du bâti est principalement parallèle à la rue. Les façades sont implantées en limite ou séparées de la rue par une cour fermée d'un mur de pierres. Cette forte minéralité des rues est une des principales caractéristiques du Jura entre Serre et Chaux.



Autonne

La communauté de communes du Jura entre Serre et Chaux se situe dans l'unité paysagère "Plaine Doloise" et se développe sur trois sous unités paysagères aux caractéristiques géographiques et morphologiques différentes :

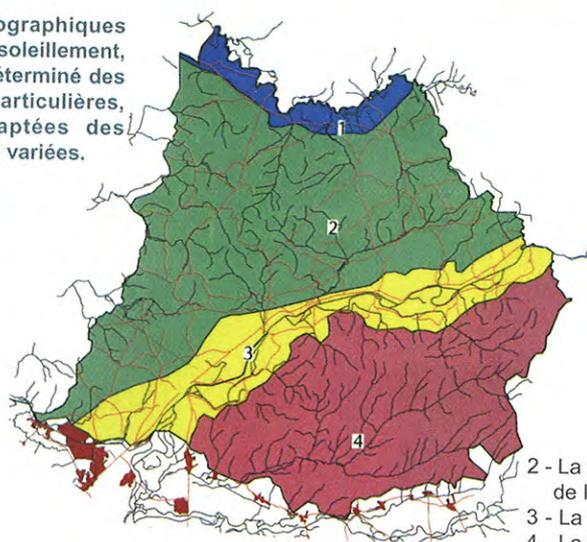
- La forêt de Chaux à dominante agricole avec une commune, Eclans-Nenon, qui reprend la trame forestière.
- La Vallée du Doubs et la Plaine doloise avec des villages rues à dominante agricole
- Le Massif de la Serre avec à l'ouest des villages viticoles qui se développent à flanc de coteaux, et ailleurs, des villages de polyculteurs vigneronniers qui s'inscrivent en fond de vallons.

Les villages maillés. Malgré une activité agricole et une situation différentes, Menotey et Lavans les Dôle se composent de la même façon : des rues en boucles successives qui ont du se développer sous un château ou une grosse propriété implantés en partie haute du village.

Les caractéristiques géographiques des trois sous unités – ensoleillement, relief, végétation... - ont déterminé des activités économiques particulières, auxquelles se sont adaptées des typologies architecturales variées.

Extrait de la carte des régions naturelles de Franche Comté
Source :
Atlas des paysages de Franche-Comté
Département du Jura

- 15 - La Plaine doilois
- 16 - Le Finage et le Val d'Amour
- 17 - La Bresse comtoise
- 18 - La Bordure jurassienne



- 2 - La Plaine et le Massif de la Serre
- 3 - La vallée du Doubs
- 4 - La forêt de Chaux

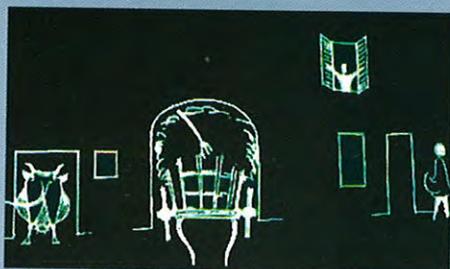
MORPHOLOGIE DES VILLAGES

TYPLOGIE DE L'ARCHITECTURE

La ferme agricole type est composée de trois travées : l'habitation, la grange et l'écurie, ouvertes sur la façade principale et toutes réunies dans la même enveloppe.

- La ferme du Val d'Amour, une imposante ferme à trois travées qui se caractérise par un développement de la travée d'habitation en "retour d'équerre" et parfois, un débord de

- Une maison de radelier liée au développement du négoce du bois au XIX^e siècle et à la présence du Doubs. Les travées de l'élevage et de l'agriculture, qui deviennent des acti-



Ces fermes sont généralement parallèles à la rue et la cour agricole est réduite au minimum.

Les toitures ont une forte pente de 70 à 100%. Elles étaient autrefois recouvertes de petites tuiles, aujourd'hui souvent remplacées par de la tuile mécanique.

LA FORÊT DE CHAUX

Le bâti d'Eclans Nenon raconte l'histoire de ces villages situés à la frontière de plusieurs régions naturelles fortement marquées. On y trouve ainsi :



Eclans

toiture au-dessus des travées agricoles. L'accroissement peut aller jusqu'à la dissociation complète des volumes habitation – exploitation et du traitement architectural de chacun d'eux.

- Les maisons de charbonniers ou de bûcherons, "les baraques", au volume modeste, sur un seul niveau, couvertes par un toit à deux ou quatre pans autrefois en chaume.

Nous avons ici une baraque double pour deux familles



Eclans



Eclans

vités complémentaires, sont réduites au minimum au profit de la partie habitation qui occupe la moitié de la ferme. Ces maisons présentent généralement une façade principale en pierres de taille.

LA VALLÉE DU DOUBS ET LA PLAINE DOILOISE

Le bâti traditionnel de ce secteur raconte un passé agricole d'une grande richesse du fait d'une terre riche en alluvions.



Lavans les Dole

La présence quasi systématique de propriétés, quel que soit l'activité économique dominante, est également un des éléments de l'histoire du développement des communes de ce secteur.

Communes	Ferme à 3 travées	Maison vigneronne	Polyculteur vigneron	Propriétés - châteaux	Autres
Amange	Petits volumes		Dont 1 avec bâtiments Agricoles dissociés	2 châteaux	
Archelange	Dont grange et écurie sur pignon		2 en activité	1 propriété	
Authume	Sur 2 niveaux		oui	1 château	
Brevans	Sur 1 ou 2 niveaux		Au moins 5 en activité	Plusieurs propriétés	Radelier
Chatenois	Avec retour d'équerre		4 en activité	Fermes bourgeoises	
Eclans Nenon	Petits volumes			2 châteaux	Radelier Baraquesmoulin
Gredisans	Dont grange	A cellier	1 en activité	Demeure bourgeoise	
Lavangeot	Gros volumes		3 en activité		
Lavans les Dole	Fermes à 3 ou 4 travées	A cellier	1 en activité	2 châteaux	Moulin
Menotey	Rares	Type dominant	oui	1 châteaux	

MORPHOLOGIE DES VILLAGES

TYPLOGIE DE L'ARCHITECTURE

- Les fermes à trois travées sont souvent sur deux niveaux et la façade principale est en pierres taillées, signe extérieur de richesse. Parfois, ce sont plusieurs corps de bâtiments



Chatenois

qui s'articulent autour d'une cour fermée

LE MASSIF DE LA SERRE

- La maison vigneronne à cellier

Les volumes d'exploitation viticole sont au rez-de-chaussée et l'habitation à l'étage.



Gredisans

On accède à celle-ci par un escalier extérieur qui donne accès à un balcon qui s'étend devant la porte de l'habitation ; il est soutenu soit par un mur, soit par une console en pierre. C'est sous ce balcon que s'ouvre la porte du cellier.

Ce balcon peut être à l'air libre ou protégé par un auvent ou par le prolongement du toit.

- La maison du polyculteur vigneron

L'activité de l'agriculteur est double : polyculture et viticulture.

La ferme présente une forme architecturale identique à celle de la ferme à 3 travées (habitation - grange - étable), le caractère viticole étant donné par la présence d'un cellier (de plain-pied) ou d'une cave enterrée ou semi-enterrée.



Archelange

- La maison bourgeoise

Elle n'a qu'une fonction d'habitation et se caractérise par une architecture classique selon un axe de symétrie. Elle peut se différencier également de la ferme par la présence de lucarnes.



Brevans

- Les propriétés et les châteaux

Ils se développent sur de vastes terrains bordés de murs de pierres et sont composés d'une maison de maître ou d'un château, de bâtiments annexes, d'un parc planté d'arbres à grand développement.

Ces propriétés ont un impact fort sur l'organisation interne des villages du fait de leur grande surface et des hauts murs de pierres.



Eclans



Archelange



Pierre de lavoir à Archelange

MORPHOLOGIE DES VILLAGES

LE PATRIMOINE LIE A L'EAU

L'eau constitue avec le bâti et les murs de pierre (cf. fiche la rue et les espaces extérieurs), un des éléments particuliers du patrimoine du Jura entre Serre et Chaux.

Les abreuvoirs sont arrêtés et plantés suite à l'installation et la facturation de l'eau courante dans les habitations.

Les ruisseaux et les rues. Leur qualité repose sur leur accompagnement végétal



Menotey



Amange

Les lavoirs-abreuvoirs peuvent être groupés à une source protégée par un édifice en pierres de taille...



Eclans

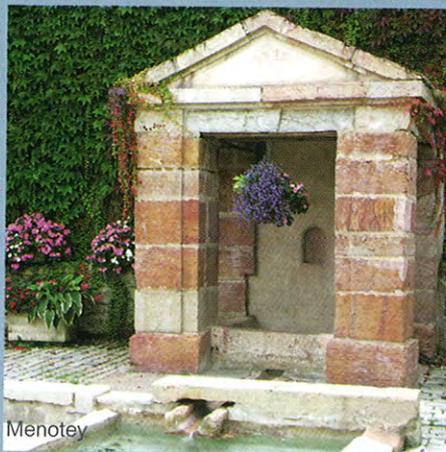
La mise en valeur des points d'eau repose à la fois sur leur propre entretien, mais aussi sur la qualité du lieu qui l'entoure : éléments construits, aménagement au sol, choix et dispositions des végétaux.

On la trouve sous différentes formes : Les lavoirs réhabilités comme élément central de lieux de convivialité.

Une halte le long de la future vélo route qui longera le canal à Brevans



Brevans



Menotey

...ou, comme à Archelange, dissociés le long de venelles végétales.

...et sur la qualité des petits ouvrages d'arts liés à leur traversée.



Lavangeot



Amange

Glossaire

Travée : espace compris entre deux poutres ; par extension, la travée désigne une ordonnance quelconque, comprise entre deux points d'appui.

Pan de toiture : chacun des côtés de la couverture d'une construction. Le Petit Robert Habitation en "retour d'équerre" : elle se développe perpendiculairement à la façade principale.

Radelier : terme local désignant l'activité ancienne de transport de marchandises sur des radeaux.

"L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public." Loi sur l'architecture du 03.01.77 Art 1^{er} Insertion :

"Trouver une place dans un ensemble". Petit Robert



IMPLANTER SA MAISON

UNE BONNE INSERTION PAYSAGÈRE



S'INSERER C'EST ...

... Lire et comprendre le paysage dans lequel on s'implante

La multiplicité des caractères paysagers et climatiques du Jura entre Serre et Chaux a engendré une diversité économique, à laquelle ont répondu des modèles différents d'implantation des villages et d'architecture.

L'ensemble de ces éléments donne à chaque lieu et à chaque habitant une identité culturelle.

S'intégrer signifie maintenir et respecter le dialogue avec ce patrimoine et nos racines.

Le village dans son site

Ce paysage est un patrimoine fragile dont chacun est responsable : construire sa maison est un acte individuel qui s'inscrit dans un cadre paysager plus large.

La lecture et la compréhension de ce paysage global permettent d'en discerner les particularités et les dominantes et ainsi, d'y insérer au

mieux le bâti en respectant l'esprit du lieu : la logique d'implantation du village et des bâtiments, la structure du village, les masses végétales, les sens des façades, les couleurs de façades et de toitures...

Les éléments de cette co-visibilité, perception proche et lointaine que l'on a de la parcelle avec son contexte depuis l'extérieur, donneront les premières contraintes à prendre en compte pendant le projet.



Lavans les Dole

La maison et la rue

Chaque village possède des particularités avec lesquelles la nouvelle construction doit dialoguer. Avant la mise en place du projet, il faut noter tout ce qui constitue l'environnement proche de la future construction : l'aspect des maisons voisines (forme, couleur, matériaux), leur distance d'implantation par rapport à la rue, les types de clôtures, les vues à cacher ou à conserver, ...

Cette lecture permet de comprendre les qualités et les contraintes du site qu'il faudra prendre en compte avant tout achat d'un terrain, et pendant la phase de projet.



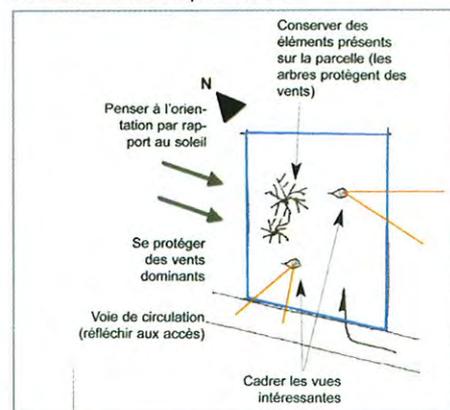
Archelange

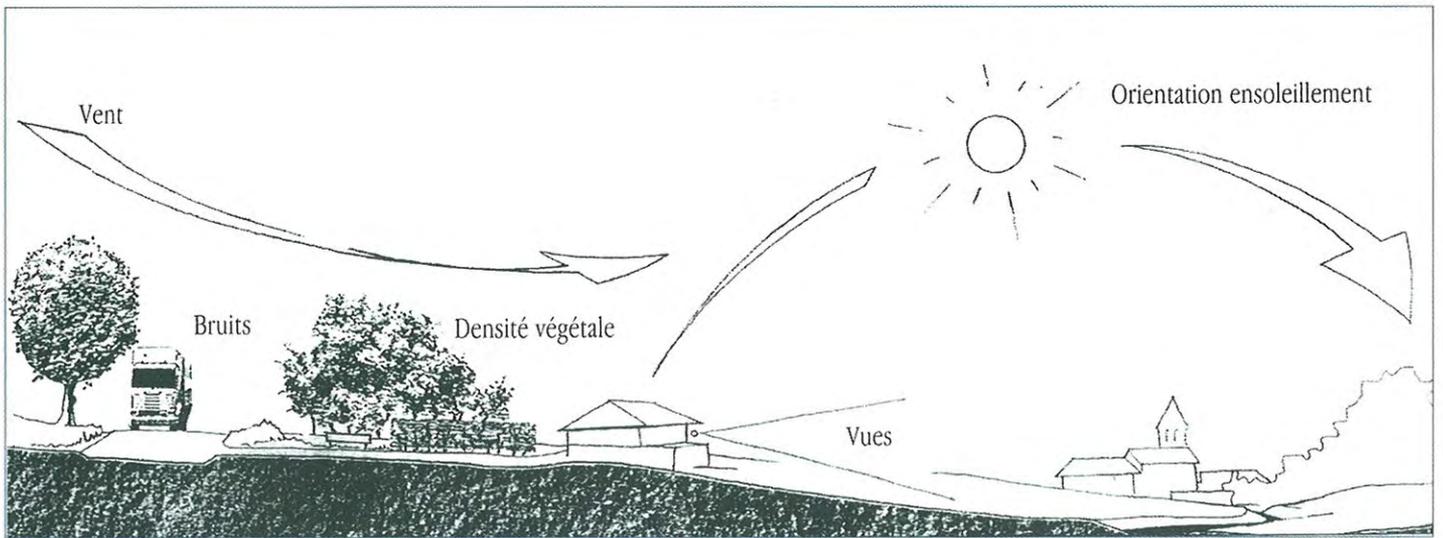
Murs de clôture en pierres, façades parallèles à la rue, maison sur limite, façades enduites, végétal des jardins abondant...

La maison dans la parcelle

Habiter c'est prendre ses repères sur les lieux. Le dialogue avec le contexte proche et le paysage, l'implantation de la maison sur ce terrain sont autant de facteurs qui vont participer au bien-être.

Une lecture des éléments constitutifs de la parcelle permettra de définir au mieux cette implantation.





IMPLANTER SA MAISON

HABITER DURABLEMENT

Entretenir un rapport durable avec son environnement, c'est répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures.

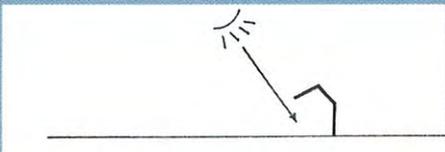
Cela se traduit par :

La préservation des ressources naturelles et la création d'une atmosphère saine et confortable à l'intérieur de la maison.

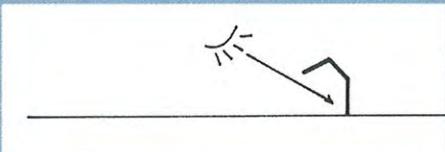
Quelques règles de base :

Profiter de l'ensoleillement

Connaître la position du soleil, c'est pouvoir définir des ouvertures adaptées aux besoins en énergie et en lumière : on préférera des chambres exposées à l'est pour éviter la surchauffe le soir et des parties communes exposées sud/sud-ouest, pour profiter au maximum de l'ensoleillement.



En été, le soleil, presque à la verticale ne peut pénétrer dans la maison



En hiver, le soleil est bas sur l'horizon, il pénètre au fond de la maison

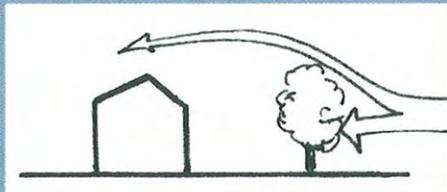
L'énergie solaire pour l'eau chaude et le chauffage



Un montage pour montrer que la pose de capteurs solaires entre dans la réflexion globale sur le projet afin de ne pas dénaturer la composition de la façade

Se protéger des vents dominants

Plusieurs possibilités s'offre :



Une barrière coupe-vent (arbre, haie...)



Des formes architecturales

La forme du projet peut ménager des espaces protégés par des volumes en retour, une cour de type patio, ... :

Se protéger du froid

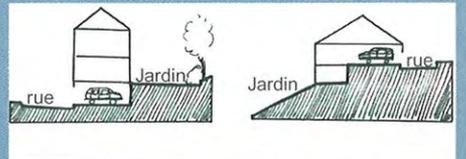
Les échanges thermiques se font toujours du plus chaud au plus froid. Il convient donc de limiter ces échanges par une bonne isolation.

S'adapter à la topographie de la parcelle.

La pente doit être utilisée comme un atout qui permet d'accéder aux différents niveaux de la maison, de créer des terrasses... Il faut éviter de la déformer en déblai ou en remblai.

Ainsi, la position du garage doit être déterminée en fonction du relief et d'un accès rapide sur le terrain depuis la voirie : il peut être au rez-de-chaussée, ou à l'étage comme les granges hautes des fermes de montagne

Il est également nécessaire de limiter les voies d'accès dans un terrain en pente. Ainsi, quand la maison est loin de la rue pour des raisons de prise



Une barrière coupe-vent (arbre, haie...)

de site ou de cadrage de paysages, il est préférable de rendre le garage indépendant et de l'implanter en bordure de voirie afin d'éviter un accès véhicules à la maison trop lourd et pénalisant pour le paysage (enrochement, talutage)



Tout en présentant un caractère contemporain, cette maison est une interprétation des dominantes du site :

- Longueur totale égale à 3 trames de petites maisons, mais une ouverture unique d'une taille permettant d'embrasser la totalité du paysage.
- Toits en pente rapportés sur une toiture terrasse,
- Façade visible en pierres apparentes, les autres étant en béton brut.

"La maison est notre coin du monde. Elle est notre premier univers."

Gaston Bachelard

La poétique de l'espace



IMPLANTER SA MAISON

BIEN CONSTRUIRE

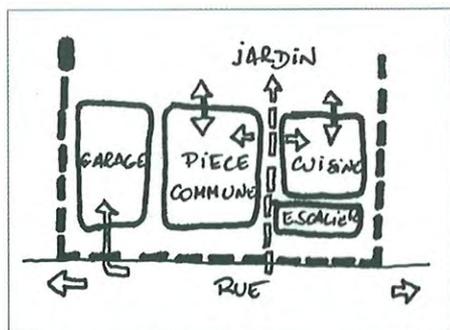
... Respecter les règlements d'urbanisme.

Le certificat d'urbanisme (C.U.) impose d'en prendre connaissance. Réfléchis et mis en place pour favoriser une bonne intégration du nouveau bâti, ils sont consultables en mairie ou à la DDE :

- (RNU) Règlement National d'Urbanisme
- PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Carte Communale.
- Secteur protégé
- Règlement de lotissement...

... Définir un programme

Avant de commencer à penser aux formes de sa maison, il est nécessaire de réfléchir à ses besoins et à la façon dont on a envie de vivre à l'intérieur et à l'extérieur de celle-ci : fonction, surfaces et emplacement des différentes pièces, cadrage de vues, rapport au jardin, cheminements, lieu hors de la vue pour étendre le linge,...



Identifier ses besoins et ses contraintes à travers l'échelle du projet : construire, rénover, aménager ou modifier

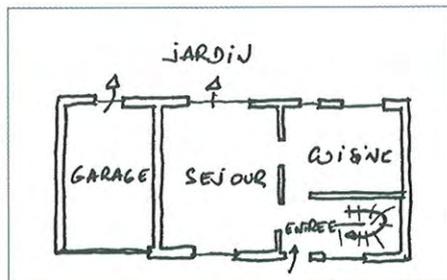
... Choisir un maître d'œuvre

Le rôle de l'architecte

Prendre en compte l'ensemble des données précédentes, bien construire, c'est faire intervenir un professionnel, l'architecte, formé aux aspects architecturaux et administratifs.

Ecoute, compréhension et dialogue doivent s'établir entre vous et le maître d'œuvre qui doit vous aider à lire les éléments du paysage, à préciser vos besoins, vos idées afin de définir au mieux le programme et à le mettre en adéquation avec votre budget. Il vous proposera alors une première esquisse qui traduit le programme sous forme de parti architectural global.

Il est préférable de faire appel aux conseils et à l'assistance d'un architecte, mais lorsque la surface de planchers hors œuvre nette ne dépasse pas 170m², le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour le dépôt du permis de construire.



L'esquisse n'a rien de définitif. C'est au cours de la phase projet, après le dépôt de permis de construire, que seront fixés les documents graphiques présentant les façades, les matériaux et les couleurs.

... Exprimer une architecture L'architecture contemporaine

Les nouveaux matériaux, les nouvelles techniques, les nouveaux modes d'habiter, peuvent donner lieu aujourd'hui à une architecture contemporaine qui participe à l'évolution du paysage urbain et rural. Elle doit se traduire par un choix de formes architecturales simples et forts, dans un respect du site dans lequel elle s'implante : hauteur du bâti, distance par rapport à la rue, couleur et matière des façades...



Une rénovation ou une extension peuvent marquer l'architecture d'aujourd'hui tout en respectant le passé par la simplicité des volumes et un jeu des matériaux, des couleurs et des formes.

Il ne s'agit pas d'un acte de mimétisme au regard de l'architecture traditionnelle, mais d'un acte de création.

Un exemple de réhabilitation à Eclans-Nenon : enduit beurré, traitement global de la porte de grange, tuiles plates mécaniques, extension reprenant les mêmes caractéristiques que la maison existante.



L'extension bois reprend les caractéristiques de l'existant. La liaison entre les deux corps de bâtiment est facilitée par l'implantation en retrait d'un volume en verre et métal.

IMPLANTER SA MAISON

DANS LE JURA ENTRE SERRE ET CHAUX

S'INTÉGRER DANS LE JURA ENTRE SERRE ET CHAUX

Malgré la grande diversité architecturale (Voir fiche La morphologie des villages), quelques règles de base permettront de garantir une bonne insertion du nouveau bâti : des volumes plus longs que larges, s'aligner sur les hauteurs du bâti environnant, des pentes de toit comprises entre 70 et 100%, des ouvertures plus hautes que larges... L'ensemble de ces éléments est détaillé dans une fiche éditée par la Charte Environnement Nord Jura : Réhabilitation du patrimoine bâti.



Une bonne intégration sous entend comprendre les caractéristiques du lieu afin d'y trouver sa place. Le projet s'appuie ainsi sur des paramètres relatifs à son contexte.

Les constructions bois

Que ce soit au niveau de l'urbanisme ou de la volumétrie du bâti, les recommandations sont les mêmes que pour tout autre construction. Ainsi, la maison bois présentera toujours une façade principale plus longue que large. Les constructions de type chalet, avec façade principale en pignon, sont à proscrire.

Des recommandations concernant l'aspect du bois sont définies dans une "Charte du bois apparent dans la qualité architecturale des maisons individuelles", et disponibles en mairie.

... Porter un grand intérêt aux extensions

La construction d'une annexe est à penser comme un projet global de la maison et de ses abords.

Souvent plus modeste, l'extension respecte le caractère du bâtiment qu'il complète : dimensions, matériaux, traitement de façades, ...



... Bien penser les limites et les clôtures

La particularité essentielle des centres bourgs est le traitement de la limite entre la parcelle et la rue qui est presque toujours minérale : le bâti est en limite ou un mur de pierres ferme l'espace. Afin de conserver cette identité, il est conseillé pour toute nouvelle implantation dans le centre village ou à proximité immédiate, de créer cette limite forte (Voir fiche la rue et les espaces extérieurs).

Des organismes qui peuvent vous aider

Pour le choix d'un architecte, des renseignements sur les types de contrats

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
2, rue de Pontarlier - BP 445
25019 BESANCON Cedex
Tél. : 03.81.81.47.38
Croa.franche-comte@wanadoo.fr

Pour des informations juridiques et financières
ADIL 39 - Association départementale d'information sur le logement

32, rue Rouget de Lisle - BP 175
39005 LONS LE SAUNIER Cedex
Tél. : 03.84.86.19.30
adil.39@wanadoo.fr

Pour des conseils gratuits sur votre projet sans maîtrise d'œuvre

CAUE du Jura - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
19, av. Jean Moulin - BP 80048
39002 LONS LE SAUNIER Cedex
Tél. : 03.84.24.30.36
caue39@wanadoo.fr

Pour des montages de dossiers administratifs et les OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)

H & D - Habitat et Développement
32, rue Rouget de Lisle - BP 460
39007 LONS LE SAUNIER Cedex
Tél. : 03.84.86.19.10
cdhr-du-jura@wanadoo.fr

Pour des conseils sur les économies d'énergie et une aide à la mise en place et au financement d'une construction soucieuse de son environnement

AJENA - Association jurassienne pour la diffusion des énergies alternatives
28, bd Gambetta - BP 149
39004 LONS LE SAUNIER Cedex
Tél. : 03.84.47.81.10
ajena@wanadoo.fr

La qualité du fleurissement repose sur son intégration à l'environnement, au patrimoine bâti et au cadre de vie, sur l'ensemble du territoire communal. Il comprend à la fois des fleurs, des arbustes et des arbres.



FLEURIR SA COMMUNE

UN PLAN DE FLEURISSEMENT



Le fleurissement est un des éléments de mise en valeur de la commune. Il rentre dans une démarche globale de qualification. De ce fait, il concerne aussi bien l'ensemble du Conseil Municipal que les habitants qui pourraient participer de façon égale à cette réflexion.

Il permet de préserver et mettre en valeur les caractéristiques d'un secteur : dans le Jura entre Serre et Chaux, il sera important de préserver l'opposition entre les rues très minérales et la végétation des jardins et entrées de villages.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris définit deux séries de critères d'évaluation notables :

"Le cadre végétal de la commune, et les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie (respect de l'environnement, embellissement du cadre bâti, maîtrise de la publicité, actions de sensibilisation et de participation des habitants)".

Il est important de ne pas systématiser le fleurissement sur l'ensemble de la commune afin de lui laisser une de ses fonctions essentielles : mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti.

Un excès de plantes ou un mauvais positionnement de celles-ci peuvent produire l'effet inverse : on admire le parterre de fleurs et non le patrimoine à mettre en valeur.

Ainsi, le fleurissement devrait être pensé comme l'aménagement d'un jardin et nécessite la mise en place d'un plan de plantations.



A Menotey, un bassin dans un jardin : les fleurs servent d'interface entre la pierre de taille et le gravier du sol, l'arbre permet de fermer l'espace et de redonner ainsi plus de présence à l'élément source de plus petite taille que le bassin. On note également l'importance du jeu de la lumière avec l'eau.

La mise en place du plan se fait en plusieurs étapes :

1. Observer, analyser et reporter sur un cadastre les éléments à mettre en valeur, les jardins publics, les arbres remarquables, les parcs, les forêts, mais aussi les jardins privés et les bords de rue fleuris.

2. Définir les besoins

Accueillir : Les fleurs font partie d'un ensemble d'éléments ayant tous la même importance.

Embellir : Les fleurs que l'on regarde.
Humaniser : Les plantations permettent d'adoucir un lieu d'apparence hostile.

Mettre en valeur : Les fleurs s'effacent devant l'élément à mettre en valeur.

Personnaliser : Les fleurs sont choisies en fonction du lieu et non selon un phénomène de mode.



Gredisans

Qualifier l'environnement : les plantes peuvent drainer le terrain, ou un pied de mur, stabiliser le sol...

Penser à l'entretien : la volonté de réduire le coût d'entretien peut déterminer le choix de végétaux. Ainsi, une plante vivace nécessitera moins d'arrosage. De même, les fleurs peuvent être plantées dans une zone pelousée qui participera alors à l'image générale du fleurissement ou le sol peut être recouvert d'écorces récupérables dans une scierie.



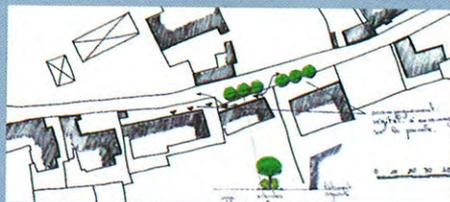
FLEURIR SA COMMUNE

DEFINIR UNE PALETTE DE VEGETAUX

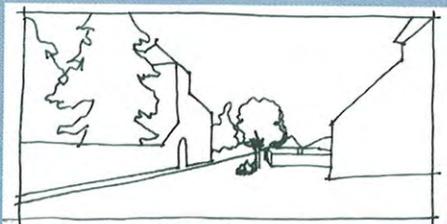
Protéger, sécuriser, limiter des espaces : Une bonne définition des besoins permettra d'intégrer, dès le départ, en pleine terre, le fleurissement à l'aménagement et d'éviter ainsi la mise en place de bacs à fleurs. Le choix de l'essence est important (épineux, dense, ...)

Pour masquer habilement des espaces : Les plantations seront aussi hautes que l'élément à masquer, mais ne seront pas nécessairement très colorées. Masquer peut aussi vouloir dire rester discret.

3. Tenir compte de l'échelle du lieu
Les végétaux sont choisis en fonction du rapport entre leur hauteur et leur volume, et la dimension du lieu de plantation.



A Brevans, il s'agit de relier formellement deux "morceaux de village" et d'humaniser le parcours piéton. Des fleurs, du fait de leur petite taille, ne suffiraient pas à redonner une échelle de rue de village.



Par contre, des arbres permettraient de créer un front de rue, d'amener de l'ombre et de rendre vivant cet espace très minéral.

La palette devra veiller à valoriser les essences locales et vivaces, répondre aux besoins définis et tenir compte du milieu naturel environnant : des fleurs de sous bois sous des arbustes ou des arbres, des plantes aquatiques au bord d'un ruisseau,



Lavans les Dole

Cette palette comprend les arbres, les arbustes, les pelouses, les prairies fleuries, les fleurs, ... qui sont choisis en fonction de l'effet recherché : ombre, écrin, masse végétale..., de l'entretien nécessaire et de leur évolution au fil des saisons et des années.

Il serait préférable de favoriser les plantations pleine terre et de réserver les annuelles pour des lieux à thématique jardin.



Archelange

On peut bien entendu rechercher des associations végétales en jouant sur une teinte, des textures différentes, plusieurs tons d'une même couleur, une même essence et des couleurs différentes....



Ne pas disséminer

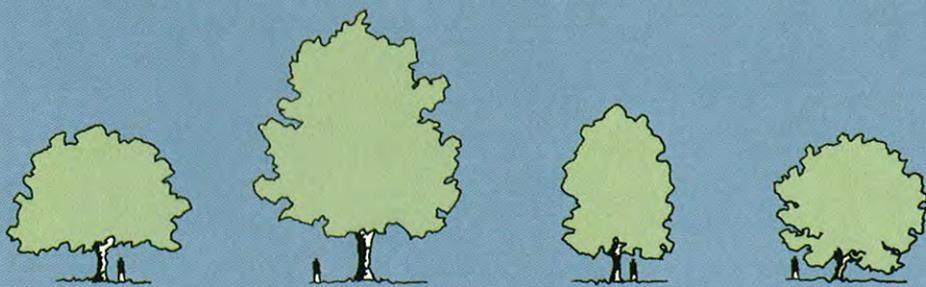
Il vaut mieux travailler sur l'ampleur plutôt qu'éparpiller et investir complètement le site retenu. Une ou plusieurs masses végétales sont souvent préférables à une dissémination de parterres ou jardinières fleuries.

En décoration, les types de fleurissement sur un même lieu seront de préférence en nombre limités.

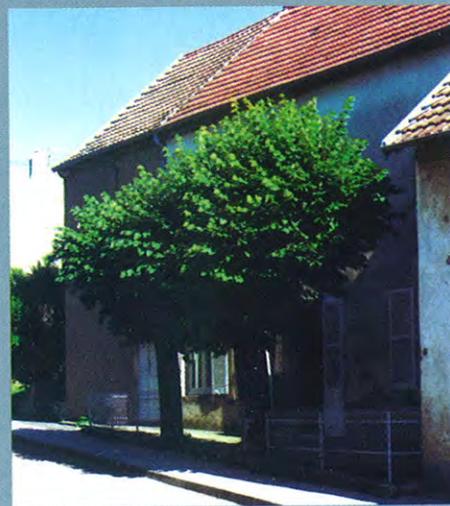


Archelange : un parterre dense de plantes annuelles

Les arbres doivent être choisis avec soin et être adaptés à l'espace dont on dispose. Les espèces rustiques et de préférence caduques sont à privilégier : noyer (*Juglans regia*), érable champêtre (*Acer campestre*), tilleul (*Tilleul cordata*), frêne (*Fraxinus excelsior*), charme (*Carpinus betulus*), ...



Authume, deux tilleuls dans la cour de ferme



FLEURIR SA COMMUNE

LES ARBRES

Ils ponctuent la rue, qualifient les espaces extérieurs et permettent parfois de donner une unité à des villages un peu éclatés.

Alignés, ils permettent de :

- Définir une porte de village



Moissey

- Créer une atmosphère



Brevans : le chêne du calvaire

- Prolonger un alignement de façade,



Châtenois : la plantation de platanes a permis de prolonger l'espace fermé de la rue

- Marquer l'entrée d'une maison



Châtenois : des noyers

Un arbre atteint sa taille définitive au bout de 20 à 30 ans.

Les arbres présents, généralement représentatifs du Jura entre Serre et Chaux, font partie intégrante d'une parcelle bâtie. Dès lors, la construction ou l'extension d'un bâtiment ne doivent pas être toujours prétexte à l'arrachage systématique.

Des essences d'arbres ou arbustes à éviter :

- Les résineux plus adaptés au Haut-Jura

- Les arbustes à feuillage persistant de type urbain : thuyas, lauriers, ...
- Les arbres à feuillages rouges ou panachés. Ils peuvent être utilisés ponctuellement dans un jardin.

Une sélection d'essences locales a été définie par le C.A.U.E. du Jura dans un guide méthodologique pour concevoir un jardin dans le Jura.

LES VERGERS

Ils forment la transition entre l'espace naturel et le village bâti.



Amange verger

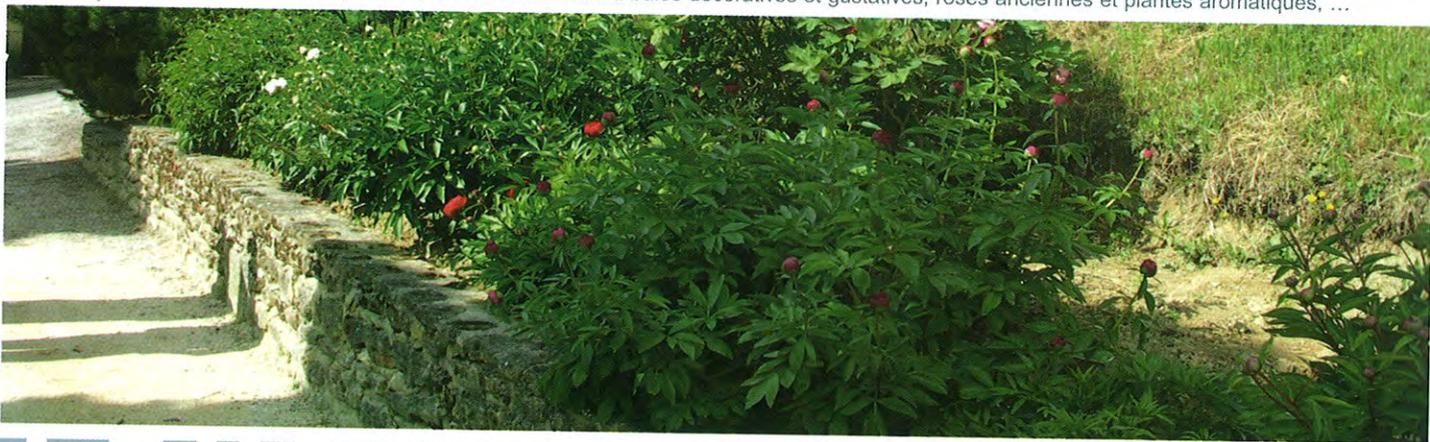
Dans le cadre du fleurissement et d'une volonté de préserver les caractéristiques des villages, ils devraient être préservés et même réintroduits avec une cueillette assurée par les habitants de la commune.

La Forêt de Chaux, les coulées vertes et les bords du Doubs

A Brevans, Lavangeot ou Eclans-Nenon, les masses végétales naturelles créées par des zones vertes inondables ou la forêt, illustrent le rôle d'écrin de la végétation par rapport au bâti.

Un embellissement thématique : Les villages botaniques de la Drôme

Réfutant l'idée d'un fleurissement systématique, une dizaine de villages drômois ont utilisé la botanique comme concept fédérateur. La déclinaison d'un thème par village a permis à chaque commune de marquer son identité, d'améliorer son cadre de vie, de développer le tourisme et de vulgariser la botanique : plantes de senteurs et pivoines, arbres et arbustes à baies décoratives et gustatives, roses anciennes et plantes aromatiques, ...



FLEURIR SA COMMUNE

UNE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Les parcs des propriétés du Jura entre Serre et Chaux créent des masses végétales qui forment un écrin.



Eclans Nenon : le fond boisé du parc met en valeur la succession des "plans minéraux". Des fleurs en premier plan auraient nuit à ce contraste fort.

LE MUR EN PIERRE SÈCHE

Il présente en lui-même une qualité qui ne nécessite pas de mise en valeur particulière.

A sa rigidité peut s'opposer un élément végétal souple :

- Des plantes grimpantes : glycines, vigne vierge, rosiers,



Brevans

- Des plantations en pied de mur qui peuvent également assurer, comme les iris, le drainage.



Lavans les Dole

Pour éviter de mettre le mur en second plan et l'écraser visuellement, il faudrait éviter les bacs posés sur le mur et tout agrafage de pots de fleurs.

Les calvaires

Du fait de leur petite taille, l'accompagnement végétal qui les met en valeur doit être simple et discret.

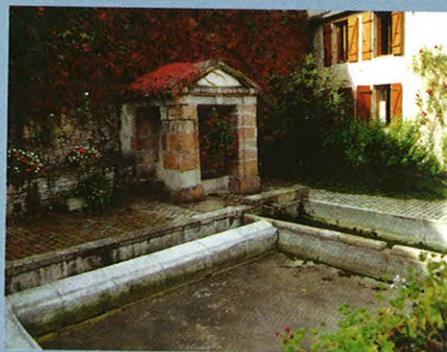


Archelange

Les lavoirs – abreuvoirs – sources

Ces éléments caractérisent le Nord Jura. Ils forment généralement un ensemble de faible hauteur où la pierre est mise en valeur par le jeu de l'eau et de la lumière.

Afin de respecter ce dialogue, il est conseillé de travailler sur le fond de scène de ces ensembles qui devra être le plus simple possible.



La végétation sur le muret le long de la rue a tendance à mettre l'ensemble aquatique en arrière plan.

Le plan de fleurissement devrait prendre en compte :

- Le patrimoine à mettre en valeur, ici l'ensemble aquatique
- Les végétaux existant et leur emplacement.
- La couleur des pierres.

A partir de cette première lecture qui montre une présence très forte de végétaux persistants au sol et sur les parois verticales, on peut se dire que l'ensemble aquatique bénéficie déjà d'un fond de scène végétal. Des fleurs contre le mur et sur la murette qui limite l'entrée au garage de gauche, suffiraient à animer ce lieu.

Dans le Jura entre Serre et Chaux, l'espace public, celui où se déroule la vie de la commune, est principalement celui de la rue. Elle est souvent étroite et même venelle ou sentier, respectant ainsi l'image de village rural intime et chaleureux.



ESPACES EXTERIEURS

LA RUE



La rue et les espaces extérieurs constituent un des éléments de l'identité des villages du Jura entre Serre et Chaux. Afin de conserver leurs particularités, il serait intéressant que chaque commune effectue une réflexion globale intégrant les besoins, les pratiques, les éléments de caractérisation des espaces extérieurs, le patrimoine à mettre en valeur, ... Cela permettra de définir les aménagements nécessaires et une palette de matériaux qui sera un élément de cohérence et d'identité auquel devront se référer la commune et l'ensemble des habitants.

ÉLÉMENTS DE CARACTÉRISATION

Les entrées

Les vergers

Ils sont l'élément de passage entre l'espace naturel et le village bâti. A Gredisans, ils sont un des éléments des jardins vivriers implantés à l'arrière des parcelles du centre ancien.



Gredisans

Les rues

Elles sont particulièrement minérales avec des limites verticales sur rue formées par le bâti ou des murs de pierres. On a une opposition intéressante entre la forte minéralité des rues, où la seule présence de végétal est le traitement des pieds de murs, et les entrées de villages plantées de vergers ou d'arbres à grand développement.

L'autre particularité est la présence de venelles minérales limitées par des murs de pierres par-dessus lesquels dépassent une végétation abondante de jardins, et d'étroits sentiers recouverts d'herbe, bordés de haies ou de murets.



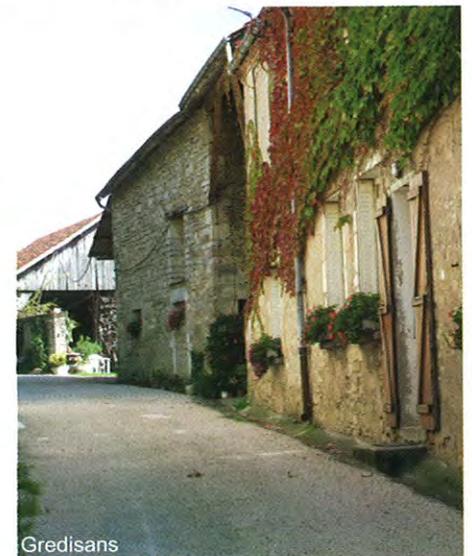
Archelange

La pierre façonne l'identité des villages

La spécificité du Jura entre Serre et Chaux réside dans la très forte minéralité des limites verticales entre la parcelle et la rue, ainsi que la quasi absence de clôtures végétales. Ces limites minérales sont principalement de deux types :

- L'alignement des bâtiments sur la rue : c'est une des caractéristiques des villages vigneronniers où la limite verticale est définie par la façade qui comprend un accès direct à la cave depuis l'axe de circulation.

- Le mur de clôture en pierre : il est généralement d'une hauteur ne permettant pas au regard de filer vers le jardin, mais la végétation dépassant des murs rappelle le caractère rural des communes.



Gredisans

A Archelange, les éléments simples de l'aménagement permettent de canaliser le regard et ainsi de mettre le parking en second plan : un muret en pierres pour conserver l'image minérale et construite de la rue de village, un arbre à grand développement près du muret.



ESPACES EXTERIEURS

LES PRATIQUES - LES BESOINS

LES PRATIQUES – LES BESOINS

Ces murs peuvent également être recouverts en partie par des plantes grimpantes : chèvrefeuille, glycine, rosier sarmenteux, vigne....

Dans d'autres cas, comme à Nenon, c'est la volonté de laisser ouvert un jardin en surplomb qui permet "d'humaniser" la rue.



Nenon

- Plus rarement, les murs en pierre sont surmontés d'un barreaudage métallique ou d'un grillage. Ils sont généralement habillés par une végétation abondante. Parfois, le soubassement se réduit à la hauteur d'une "semelle". Le fin grillage métallique disparaît alors visuellement et permet au regard de filer vers les jardins.



Brevans

LES PRATIQUES

Les places

Elles sont quasi absentes dans les communes du Jura entre Serre et Chaux, les lieux de convivialité étant autrefois le lavoir-abreuvoir et le parvis de l'église fréquentés régulièrement. Certaines communes créent ces espaces de convivialité autour d'éléments du patrimoine ou sur des espaces vides du centre village.

DES BESOINS

Le stationnement

Les rues étroites, la présence de caniveaux encaissés, permettent de le limiter et ainsi, de conserver le caractère rural des communes.

Piétons et voitures

La plupart des rues présentent, sur la même chaussée, une mixité des circulations piétonne et automobile qui peut, parfois, induire un réel danger. Cette problématique devrait également être intégrée dans une réflexion globale.

Une place intéressante qui utilise des matériaux simples et le mur en pierres sèches caractéristique du Jura entre Serre et Chaux



Nenon

AMENAGEMENTS POSSIBLES UNE PALETTE DE MATERIAUX

Les aménagements devront répondre à la réflexion menée sur les besoins et les pratiques.

Les vergers

Ils devraient être conservés et développés comme signal de l'entrée du village.

Leur acquisition par la commune permettrait d'assurer l'entretien et la cueillette.

Le stationnement

Sa gestion est indispensable et doit être intégrée dans une réflexion globale : stationnement non formalisé pour les résidents le long des rues larges, petits parkings à proximité des services publics et commerces, mais aussi protection des piétons et des lieux sensibles par des végétaux ou des aménagements au sol. Comme à Archelange, un aménagement reprenant des caractéristiques du Jura entre Serre et Chaux peut permettre son intégration visuelle.

Le verger marque le passage entre les prés et le centre village : on entre dans un lieu habité.



Archelange

L'accompagnement végétal des trottoirs de Châtenois permet de redonner à cette rue un caractère rural accueillant : assemblage étagé de fleurs vivaces, de plantes grimpantes et d'arbres à grand développement.



Châtenois



ESPACES EXTERIEURS

DES AMENAGEMENTS POSSIBLES

Les traitements de chaussée

Dans les rues des villages implantés en dehors des grands axes de circulation, il est conseillé de conserver la mixité des circulations et de stationnement. S'il y a un réel danger, il vaut mieux envisager un sens unique pour que chaque usager trouve une place suffisante. Les rues fortement circulées demandent un aménagement au sol pour clarifier les fonctions et sécuriser les piétons.

Il est conseillé d'éviter les matériaux à caractère urbain (enduits colorés, pavés béton, ...). Ces traitements peuvent être de plusieurs types :

1- La rue est suffisamment large pour trouver une circulation piétonne de matériau identique à la chaussée, en sable compacté ou en béton désactivé. Sa liaison avec l'allée sablée pourra être assurée par :

- Un caniveau qui récupère les eaux pluviales. Les caniveaux en pierre existants devraient être remis en état avec des pavés de récupération ou des pavés béton "à l'ancienne".

- Une bordure haute permet d'éviter le stationnement sauvage et de sécuriser l'espace piéton.



Gredisans

Cette technique étrangère aux villages du Jura entre Serre et Chaux, sera réservée aux communes traversées par des routes à forte circulation.

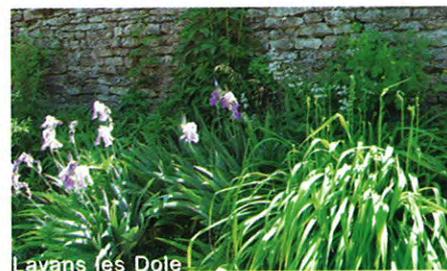
2- La rue est étroite, le matériau de chaussée vient le plus près possible de la limite verticale, mur ou façades. La liaison avec la chaussée peut alors être assurée par :



Gredisans

- Un caniveau. Dans certaines communes, leur profondeur nécessite l'aménagement de passage pour les accès aux parcelles. Cette particularité est à préserver car elle permet d'éviter le stationnement sauvage.

- Des fleurs, en particulier les iris qui sont intéressants du fait de leur feuillage abondant et de leur propriété drainante.



Lavans les Dole

Des variétés de fleurs plus fragiles nécessiteront la pose d'une bordure qui devra être de préférence en pierre ou en pavés béton à l'ancienne, de façon à former un ensemble avec les parois verticales minérales.

Ce sont souvent les particuliers qui plantent le long de la façade implantée directement sur la limite parcellaire.



Gredisans

- De l'herbe. Pour la préserver, elle est à éviter lorsque les rues sont passantes ou trop étroites.

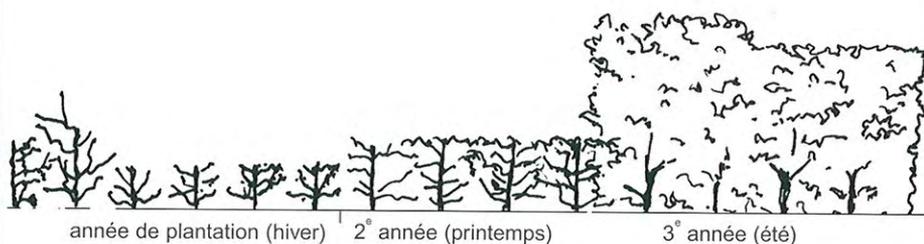
Des détails

A Nenon, une intégration d'un transformateur dans un linéaire de mur en pierres sèches permet de ne voir cet élément que lorsque l'on est face à lui.



Nenon

Une haie met environ 4 ans à atteindre une hauteur de 1,50m. Il lui faudra ensuite quelques années pour s'épaissir. La taille doit être repoussée à l'automne pour profiter des fruits (aubépine, sorbier, fusain...)



année de plantation (hiver) | 2° année (printemps) | 3° année (été)



A Eclans, le mur habillé de végétal crée l'intimité, tandis que la transparence du grillage rassure

ESPACES EXTERIEURS

DES CLOTURES POUR LE JURA ENTRE SERRE ET CHAUX

Les éléments qui marquent les limites de l'espace privé ont une grande importance car ils participent pleinement à l'image du village.

Comme pour le bâti, le choix du type de clôture se fait en fonction de l'environnement immédiat, afin d'assurer une continuité de l'espace public.

Les murs en pierres

Dans les villages où les murs de pierre sont fréquents, il est conseillé de les conserver, de les créer, ou d'habiller de pierres un mur en béton. Ils sont en pierres sèches sans trace apparente de jointolement.

Une haie végétale

Elle est à privilégier lorsqu'un mur de pierres n'est pas envisageable.

Sauf document d'urbanisme spécifique, le code civil régleme la hauteur et les distances des plantations entre voisins :

- 2,00m de la ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse 2,00m.

- 0,50m pour les autres plantations (art. 671 du code civil).

Il faudrait éviter les essences persistantes au caractère urbain et standardisé, et préférer des haies vives de plusieurs essences (fleurs, fruits, bois colorés, ...). Ces haies sont plus robustes, résistent

En-dehors de document d'urbanisme spécifique, le code civil autorise une implantation sur limite pour une clôture de moins de 2,00m. Elle peut être à cheval sur la limite après accord entre voisins.

Elles seront de préférence :

- En maçonnerie enduite d'une couleur identique à celle de la maison.

- En maçonnerie enduite surmontée d'un barreaudage métallique. Les systèmes composés d'une partie basse en maçonnerie et d'une partie haute en barreaudage ou lisse bois sont à éviter du fait de leur trop forte présence visuelle dans le paysage.



Authume

Un très beau mur en pierres sèches remonté récemment à Authume.

Pour leur réfection, il pourrait être envisagé la mise en place, au niveau intercommunal, d'une "banque de pierres" formée à partir de murs en ruines.

Lorsque cela sera nécessaire, les murs pourront être protégés par un enduit à pierres vues d'une teinte proche de celle de la couleur dominante de la pierre.



Nenon

mieux aux maladies, constituent un écosystème intéressant, nécessitent un entretien moindre lorsqu'elles sont à port libre (taille annuelle) et ont un aspect variable selon les saisons.

Les clôtures neuves

Elles font partie intégrante du paysage et doivent ainsi être le plus discrètes possible. Tout projet de clôture est soumis à autorisation et déclaration de travaux.



Eclans

- En grillage, de préférence gris, couleur qui se fond dans celles du bâti.



Eclans

La qualité d'un paysage bâti s'établit à travers un dialogue dans lequel chaque élément a son importance : la volumétrie et l'implantation du bâti, les matériaux et les couleurs de façades et de toitures, les essences des végétaux, les éléments d'accompagnement tels que murets, grilles, ...

Rouffange

REHABILITATION DU PATRIMOINE BATI

NORD JURA

UNE GRANDE DIVERSITE ARCHITECTURALE



La ferme agricole jurassienne type c'est une ferme-bloc à trois travées, l'habitation - la grange - l'écurie, ouvertes sur la façade principale.



L'évolution de ce modèle illustre la position du territoire de la charte en limite de plusieurs départements :

L'influence du Doubs

L'habitation est sur 2 niveaux en pignon*. Les entrées sont regroupées sous une saillie de la façade longue.



Rans

La proximité de la Haute-Saône

L'habitation est en retour d'équerre.



Dammartin-Marpan

La diversité de l'habitat permet de lire une partie de l'histoire économique du Nord Jura, elle-même liée aux facteurs naturels du site :

Les maisons de ville et les forges proches de la forêt de Chaux et du Doubs



Fraisans

Les maisons vigneronnes à l'ouest du Massif de la Serre : on accède à l'habitation située au-dessus d'une cave semi-enterrée, par un escalier extérieur qui abrite souvent une soue à cochons.



Menotey

Les fermes de polyculture vigneronne

du Jura des collines repérables par la cave et leur habitation surélevée.



Gendrey

Les baraques de charbonniers et les maisons de radeliers en lisière de la forêt de Chaux.

Les propriétés

Outre celles liées aux forges, leur forte présence peut s'expliquer par la proximité de pôles urbains. Elles se caractérisent par une vaste maison d'habitation, des dépendances agricoles dans un parc.

Les maisons bourgeoises

Un volume unique construit selon un axe de symétrie.



Pagney

L'enduit a un rôle premier de protection du mur contre l'eau et les chocs thermiques, mais également une fonction esthétique : il donne à l'édifice un aspect soigné et coloré, permet la mise en valeur de la pierre de taille, des encadrements et des moulures, ainsi que le maintien de la cohérence et de l'harmonie des alignements de façades.



Petit-Mercey

NORD JURA

LES FACADES

LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La pierre de taille

Cette pierre ingélive*, disposée en lits réguliers selon un "appareillage*", reste apparente.

Elle est utilisée principalement pour les façades sur rue, les moulures et les encadrements de baies.



Thervay

Les moellons* de pierre

C'est le matériau de construction dominant du Nord Jura.

Ces appareillages irréguliers ne sont pas étanches et doivent être protégés par un enduit à la chaux qui permet les échanges thermiques.



L'ENDUIT

Les ravalements de façades

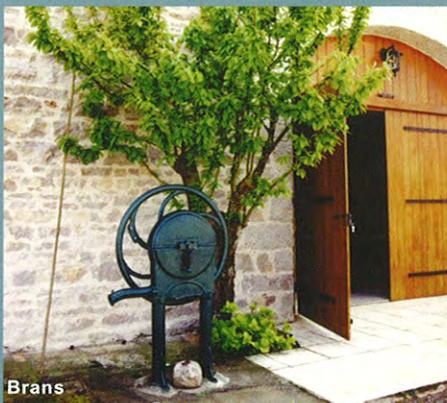
Traditionnellement, l'enduit recouvre toute la façade et sa finition est de type gratté fin.

Seules les parties saillantes et/ou bouchardées fin des pierres de taille restent apparentes.



Offlanges

Dans le cas de bâti ou de façade isolés, l'enduit pourra être à "pierres vues" ou "beurré" : il laisse voir les pierres de taille, les encadrements, mais aussi les moellons de pierre en partie recouverts ; il est lié à un appareillage rigoureux formé de lits de pierres de bonne qualité.



Brans

La couleur de l'enduit

Autrefois, elle était donnée par le sable issu des carrières les plus proches. Les couleurs d'enduit sont donc caractéristiques d'une région et sont à respecter pour en maintenir sa personnalité.



Un repérage de ces couleurs peut se faire à partir d'un mur de moellons de pierre existant.

Aujourd'hui, les variétés de sable étant limitées suite à la fermeture de carrières, on utilise des enduits industriels colorés par pigmentation.

Les peintures

Les enduits traditionnels ne sont pas conçus pour être peints. Seules des peintures minérales ou/et microporeuses laissent respirer le mur et respectent la souplesse de l'enduit. Elles peuvent remplacer le badigeon.



Courtefontaine



Louvatange



Pagney



Louvatange

La composition de la façade :

La restauration d'une façade doit s'attacher à conserver la lecture des différentes travées de la maison traditionnelle.

La création d'ouvertures doit rester limitée et respecter les axes de composition.

NORD JURA

LES OUVERTURES

La forme et les dimensions de chaque ouverture répondent à une fonction particulière et caractérisent la ou les façades.

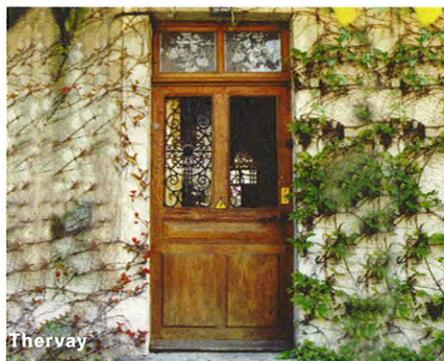
1. Les ouvertures de l'habitation

Les fenêtres conservent des proportions plus hautes que larges, avec un vitrage plein ou divisé en trois parties égales. Pour faire entrer plus de lumière, on peut adjoindre à la fenêtre existante une deuxième ouverture de même dimension séparée par un linteau.



Fraisans

Les portes d'entrées sont également plus hautes que larges.



Thervey

2. Les ouvertures de l'exploitation

La porte de grange, élément majeur de la ferme, devra être maintenue dans sa globalité et conserver son image générale. La nouvelle menuiserie sera posée à l'intérieur de l'encadrement, au fond de la maçonnerie.



Louvatange

La porte d'écurie

Toute intervention pour la transformer ou la réduire doit s'accompagner d'un ravalement de façon à retrouver une unité de lecture de l'enduit de façade.

Les menuiseries et la couleur



Rans

Elles sont traditionnelles et constituent la palette d'accompagnement qui donne sa personnalité à la façade et anime la rue.

Seuls les bois nobles des portes d'habitation et le bois brut d'une teinte grisée des portes

Les volets en bois sont pleins ou à persiennes et montés sur pentures* invisibles (sans Z).



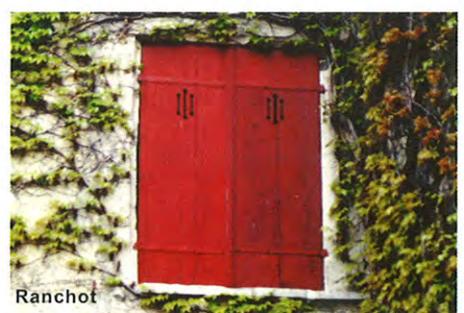
Gendrey

Les ouvertures au-dessus de la porte de grange doivent être plus étroites que celle-ci et centrées.



Menotey

agricoles, peuvent rester apparents. Il est nécessaire de faire un repérage de couleurs dans le village avant toute nouvelle intervention.



Ranchot